



**PROFIL DE POSTE  
AIDE SOIGNANT(E)  
« POLE GERIATRIE AUTONOMIE »  
EHPAD**



ENR-02-006-GEN

A réviser en : mai 2023

### INTITULE DU METIER

**Famille** : SOINS

**Sous-famille** : Assistant aux soins

**Libellé métier** : Aide soignant

### DESCRIPTION METIER / POSTE

L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci, conformément aux articles R. 4311-3 à R 4311-5 du code de la santé publique.

Travaillant dans une équipe pluri professionnelle, l'aide-soignant dispense, en collaboration avec l'infirmier, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Dans ce cadre, l'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins.

Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

Présentation de l'unité :

L'EHPAD du Centre Hospitalier de Sens accueille 240 résidents sur 2 sites répartis en 7 unités : Site « CMLS » et Site St Jean.

La particularité de St Jean au RDC est d'être une Unité Soins Alzheimer hébergeant 30 résidents. Celle de la résidence de l'Etoile est d'être une unité hébergeant 15 résidents handicapés vieillissants.

La mission de l'EHPAD est d'accompagner les personnes âgées et de préserver leur autonomie à travers une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration et la blanchisserie, des animations, une surveillance médicale, ainsi que des soins médicaux et paramédicaux adaptés. L'EHPAD met en place avec la personne accueillie (et sa personne de confiance) un projet d'accompagnement personnalisé adapté aux besoins comprenant un projet de soins et un projet de vie visant à favoriser l'exercice des droits des personnes accueillies.



**PROFIL DE POSTE  
AIDE SOIGNANT(E)  
« POLE GERIATRIE AUTONOMIE »  
EHPAD**



ENR-02-006-GEN

A réviser en : mai 2023

**Activité(s) :**

- Accueil des personnes (résidents, usagers, familles, etc.)
- Collaboration à la rédaction et au suivi du projet d'accompagnement personnalisé
- Accompagnement et/ou aide du résident dans les actes de la vie quotidienne afin de préserver son autonomie
- Réalisation de soins de confort et de bien-être
- Utilisation du matériel de manutention pour être acteur de sa prévention des TMS
- Accompagnement ans la prise du repas
- Aide l'infirmier à la réalisation de soins
- Observation de l'état de santé et le comportement relationnel et social d'une personne
- Observation et mesure des paramètres vitaux
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et la réfection des lits
- Transmission de ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins
- Accueil, information et formation des nouveaux personnels, des stagiaires et des professionnels de santé
- Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- Observation du bon fonctionnement des appareillages et dispositifs médicaux
- Gestion des stocks et réalisation des commandes

**Activité(s) spécifique(s) du poste :**

- Distribue les traitements préparés par l'IDE - **Article L313-26 (version en vigueur au 21 novembre 2011, depuis le 23 juillet 2009)** : « *Au sein des établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1, lorsque les personnes ne disposent pas d'une autonomie suffisante pour prendre seules le traitement prescrit par un médecin à l'exclusion de tout autre, l'aide à la prise de ce traitement constitue une modalité d'accompagnement de la personne dans les actes de sa vie courante. L'aide à la prise des médicaments peut, à ce titre, être assurée par toute personne chargée de l'aide aux actes de la vie courante dès lors que, compte tenu de la nature du médicament, le mode de prise ne présente ni difficulté d'administration ni d'apprentissage particulier.* »
- Met en place des activités contribuant au maintien de l'autonomie et créant du lien social
- Discerne les situations nécessitant l'intervention de l'IDE
- Planifie et organise les activités de soins, dans la mesure de ses compétences, avec les ASH

<b>Savoir-faire requis</b>	<b>Base</b>	<b>Confirmée</b>	<b>Expertise</b>
Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie		<b>x</b>	
Apprécier l'état clinique d'une personne et/ou d'un groupe		<b>x</b>	<b>x (STJ2/ET)</b>
Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne dont les soins d'hygiène bucco-dentaire		<b>x</b>	
Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes			<b>x</b>
Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage			<b>x</b>
Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques	<b>x</b>		
Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins		<b>x</b>	<b>A (STJ2/ET)</b>
Organiser son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle		<b>x</b>	



**PROFIL DE POSTE  
AIDE SOIGNANT(E)  
« POLE GERIATRIE AUTONOMIE »  
EHPAD**



ENR-02-006-GEN

A réviser en : mai 2023

**CONNAISSANCES ASSOCIEES**

Description des connaissances	Générales	Détaillées	Approfondies
Le vieillissement		x	
Les pathologies gériatriques		x	
Les démences type Alzheimer			x
Les personnes handicapées vieillissantes			x
Le processus psychiatrique vieillissant			x
Le suivi nutritionnel des personnes âgées			x
La bientraitance			x
Les facteurs intrinsèques et extrinsèques des chutes		x	
Les interactions sociales et la communication			x
Les principes d'éducation à la santé	x		
L'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales		x	
L'éthique et la déontologie professionnelle		x	
Droit des usagers du système de santé		x	
L'outil informatique Word, Excel, DPI	x		

**DIPLÔME**

➤ **Etudes préparant au diplôme et métier**

Diplôme d'Etat d'aide-soignant (Formation de 41 semaines, modulaire)  
Validation des acquis de l'expérience arrêté du 25 janvier 2005 modifié

➤ **Pré-requis et qualifications INDISPENSABLES**

Diplôme d'Etat d'aide-soignant

➤ **Pré-requis et qualifications SOUHAITES**

AFGSU, formation Alzheimer (les fondamentaux, l'approche corporelle), la bientraitance, la communication, le projet d'accompagnement personnalisé, hygiène bucco dentaire, nutrition, utilisation du DPI EHPAD

**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE**

**Liaisons hiérarchiques**

- **Ascendantes (N+1) :**
  - Cadre de santé de l'unité
  - Cadre de pôle Gériatrie Autonomie
  - Directrice des soins



CENTRE HOSPITALIER DE SENS

**PROFIL DE POSTE  
AIDE SOIGNANT(E)  
« POLE GERIATRIE AUTONOMIE »  
EHPAD**



ENR-02-006-GEN

A réviser en : mai 2023

**RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES et NATURE****Internes au CH**

- Médecins et autres professionnels paramédicaux, rééducateurs et médicotecniques pour le suivi des résidents
- Psychologues, équipe de soins palliatifs, équipe mobile gériatrique pour l'accompagnement approfondi
- Animateurs, EAPA (Educateur en Activités Physiques Adaptées)
- Fonctions support (cuisine, logistique, informatique...) pour assurer le fonctionnement des unités de soins
- Autres services du CH pour assurer la continuité des soins lors des transferts des résidents
- IFMS pour l'encadrement des stagiaires

**Externes au CH**

- Services de transports
- Prestataires de matériels

**Conditions d'exercice****Quotité de temps de travail :**

7h45 pour le poste de jour

10h pour le poste de nuit

**Rythme de travail :**

6h30-14h15 horaire du matin

13h45-21h30 horaire d'après-midi

21h-7h horaire de nuit

Alternance jour/nuit

**Inaptitudes acceptées :** aucune